

01/07/2026 - Communiqué - Population : définir l'origine

COMMENT DÉFINIR L'ORIGINE DE LA POPULATION BRUXELLOISE ?

Comment définir l'origine des habitants et habitantes de la Région bruxelloise ? Cette question revient régulièrement dans les débats publics, tout particulièrement dans une métropole très diversifiée comme la Région de Bruxelles-Capitale. Pour répondre à cette question, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a analysé, dans son Cahier n°18, les différentes façons de mesurer l'origine d'une population, en comparant l'approche belge aux directives internationales et aux pratiques de neuf autres pays. Il met en évidence les avantages et limites des différentes approches.

Approcher l'origine par la nationalité ou par le pays de naissance ?

La Belgique mesure l'origine de sa population sur base d'une méthode axée sur l'historique de la nationalité de la personne et de ses parents. Cette approche repose sur des données administratives qualitatives, mais elle peut s'avérer sensible aux changements de législation sur la nationalité, ce qui complique les comparaisons sur le long terme.

À l'inverse, les directives internationales et la plupart des autres pays étudiés définissent l'origine à partir du pays de naissance de la personne et de ses parents. Cette méthode permet notamment de distinguer plus clairement les différentes générations, en identifiant les personnes nées à l'étranger et leurs descendants directs nés dans le pays de résidence.

La question des origines multiples

Le Cahier n°18 aborde également la prise en compte d'une réalité de plus en plus fréquente : les personnes ayant des origines multiples. Parmi celles-ci, lorsque les deux parents sont d'origine étrangère, mais issus de pays différents, une seule origine leur est attribuée. En Belgique et en France, c'est l'origine du père qui est privilégiée. Dans les autres pays analysés, c'est celle de la mère. Dans les deux cas, la moitié de l'histoire familiale de l'individu reste statistiquement invisible.

La diversité bruxelloise : un enjeu statistique

La population de la Région bruxelloise est particulièrement diversifiée. Si l'approche belge constitue la base administrative nécessaire au suivi des politiques publiques, elle ne reflète pas complètement toute la complexité de la réalité bruxelloise. Le Cahier de l'IBSA n°18 conclut qu'une approche complémentaire, basée sur le pays de naissance de la personne et de ses parents, permettrait d'offrir une analyse plus fine de la diversité bruxelloise. Elle alignerait la Région bruxelloise sur les pratiques en usage dans d'autres pays européens et faciliterait ainsi la comparaison internationale des statistiques.

En savoir plus ?

Les [Cahiers de l'IBSA](#) proposent des analyses thématiques quantitatives concernant la Région bruxelloise. Ils conjuguent une présentation pédagogique des problématiques avec des descriptions détaillées des méthodes utilisées et des résultats obtenus.

Pour en savoir plus, lisez le [Cahier de l'IBSA n°18 « Les statistiques selon l'origine en Région de Bruxelles-Capitale : une analyse comparative des approches belges et internationales »](#).

Contact

Line JUSSIANT, responsable communication

ljussiant@perspective.brussels

+32 2 435 42 33

